

SCORE GLOBAL HEINEKEN ENTREPRISE

93 POINTS /100

1) INDICATEUR D'ÉCART DE RÉMUNÉRATION

Écart entre les moyennes de rémunération (salaire de base + bonus + avantage nature + primes individuelles)

➤ Écart = 1,8% en faveur des femmes

38 POINTS/ 40

2) INDICATEUR D'ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Écart entre les taux d'augmentations hors promotions

➤ Écart = 3,2% en faveur des hommes

20 POINTS/ 20

3) INDICATEUR D'ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS

Écart entre les taux de promotions (changement de Hay Grade)

➤ Écart = 2,7% en faveur des hommes

15 POINTS/ 15

4) POURCENTAGE DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR CONGÉ MATERNITÉ

Nombre de salariées de retour vs nombre d'entre elles augmentées

➤ Résultat = 100%

15 POINTS/ 15

5) NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

Mêmes rémunérations que l'indicateur 1

➤ Résultat = 2 femmes vs 8 hommes

5 POINTS/ 10